



SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

*Société culturelle, historique et scientifique fondée le 14 décembre 1935
14 avenue Courbet – 89000 Auxerre*

BULLETIN DE LIAISON

Numéro 127

Février 2022

VŒUX ET PROJETS

Avant tout autre sujet, veuillez agréer, je vous prie, les vœux de bonheur, de santé et de réussite de vos projets que le conseil d'administration de la SFAY et moi-même formons pour vous en 2022. Le détestable covid, sous une de ses formes ou sous une autre, vous aura peut-être frappé avec plus ou moins de violence. Sans doute aurez-vous été désorienté(e) à l'issue d'une telle épreuve, aussi pour éviter de sombrer dans des pensées moroses ou même si, bien-portant, l'environnement humain et social du moment, diffusé autour de nous par les moyens d'information, vous semble terne et triste, je me permets une suggestion pour vous aider à vaincre cette ambiance déprimante : pourquoi ne pas envisager des projets et mobiliser toute votre énergie pour tenter de les réaliser.

Les membres de notre association, aptes à tenir la plume pour aborder des thèmes archéologiques ou historiques ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. Au cours de la pénible année 2021, ils n'ont pas manqué de continuer à œuvrer et à écrire notes et articles. Ils ont voulu montrer, par-delà l'adversité, que la culture pouvait demeurer vivace et même primer dans un environnement scandé par les aléas de la pandémie. Et ils ont, crois-je savoir, le projet de continuer en 2022 et même de faire plus si possible. Alors, et se sera là ma conclusion, ne sombrez pas dans la morosité du moment, ayez des projets et essayez de les mener à bien. Atteint(e)s ou pas par le covid, ce sera une belle victoire et vous ne la devrez qu'à vous-même. Encore une fois, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

G.-R. Delahaye

Samedi 19 mars 2022, à 14 h 30

Salle « Anna », Maison Paul Bert
5, rue Germain Bénard, AUXERRE

LE « CELLIA », CELLIER CISTERCIEN DU XI^e - XII^e siècle À VINCELOTES
Conférence de Monsieur Frédéric MARTIN

Premier conseiller honoraire de Cour administrative d'appel



© Photo collection personnelle Frédéric Martin

Vincelottes : village qui doit son nom au cellier des moines *Vinum Cella*. Ce cellier dépendait de l'Abbaye de Reigny, fille de l'abbaye de Clairvaux, qui fut fondée à Vermenton le 30 novembre 1134 par un moine de Clairvaux envoyé par saint Bernard pour maintenir, à la mort de leur chef spirituel Julien, qui avait auparavant rejoint l'ordre cistercien en 1127, une petite communauté installée à l'origine par deux ermites vers 1104 sur « la terre de Saint-Pierre » à proximité de Joux. Cette abbaye connut un développement important au Moyen Âge, comptant jusqu'à 300 moines. Ce vaste domaine situé sur les terres des comtes d'Auxerre et de Nevers dépendait du diocèse d'Auxerre.